Délégation du droit de préemption urbain (DPU), du droit de préemption urbain renforcé (DPUR) et du droit de priorité (DP) sur la commune de Châtenay-Malabry

Linéaires commerciaux sur lesquels le DPU, DPUR et DP est exercé par VSGP

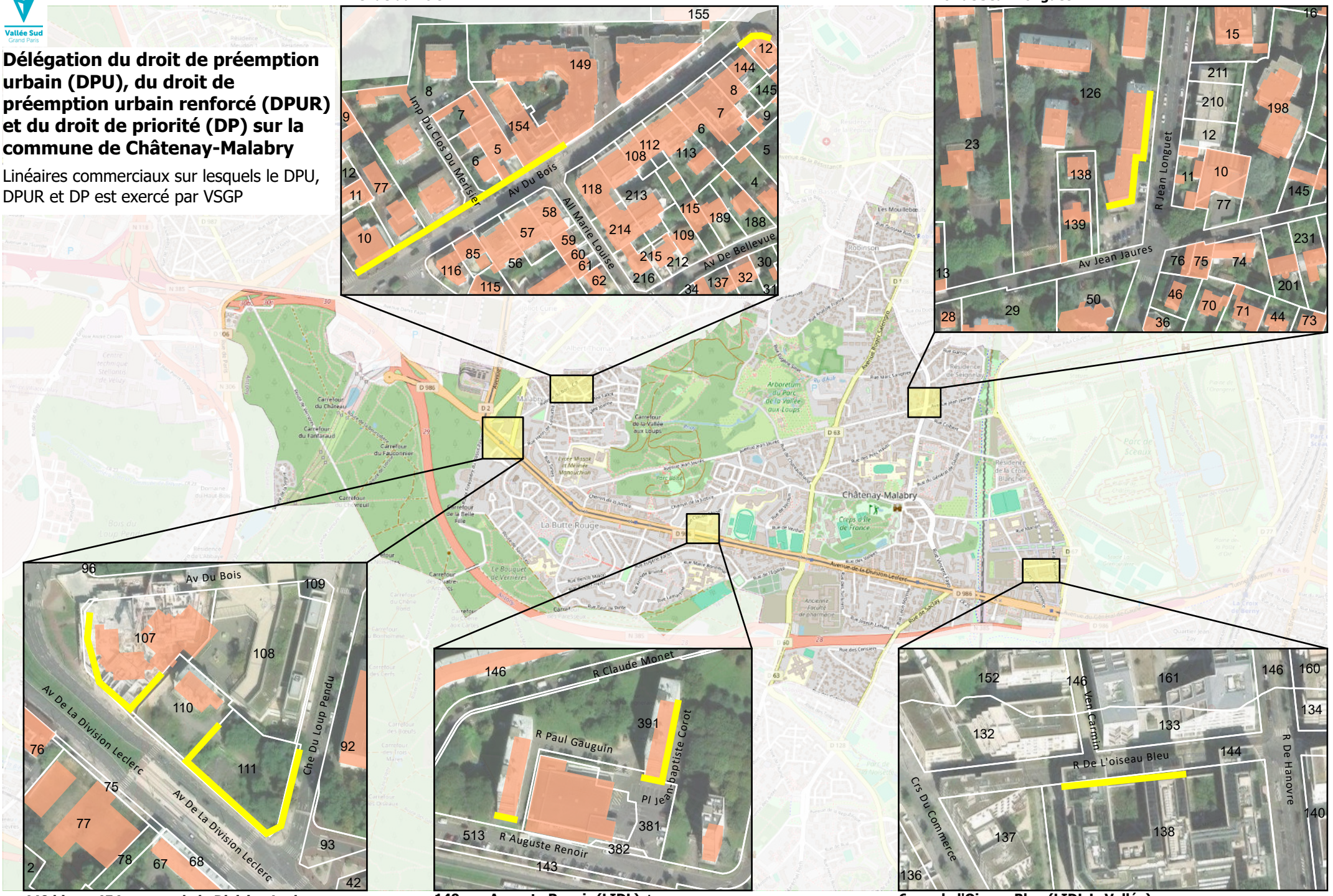

440 bis au 454 avenue de la Division Leclerc, 11 chemin du Loup Pendu

149 rue Auguste Renoir (LIDL) + Cité des Peintres

6 rue de l'Oiseau Bleu (LIDL LaVallée)